ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE VAUX
6-8 boulevard du Père Wrésinski, 95540 MERY–SUR-OISE
Tel : 01 34 48 10 96

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
du 7 mars 2017

Présents :
-Equipe enseignante : la directrice Madame Herviou, Mmes Brochard, Chevallier, Durieux, Fiore, Laumon et Prichystal-Savic - **Enseignante E (représentante du RASED)** : Mme Chaudières
- Parents d'élèves élus FCPE: Mmes Paquet, Abdeddaïm, Betsch, Clary, Dabouz, Gournay, Hénocque, Ricard et Rapoud ainsi que M. Lefèvre.
- Parents d'élèves élus GPE: MM. Hélary et Gallienne ainsi que Mme Espiau
- **Mairie :** M. Eon (M. le Maire), Mme Barthélémi (référente de l'école de Vaux)

Le conseil d'école débute vers 19h10.

I - Présentation du RASED (missions et interventions)

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté) intervenant à l'école de Vaux est composé d'une enseignante spécialisée (Poste E) et d'une psychologue scolaire qui ont en charge un secteur regroupant toutes les écoles de Méry et celle de Frépillon.

Mme Chaudières, poste E, est chargée d'aider les enfants rencontrant des difficultés importantes dans les apprentissages. Elle travaille en petits groupes en dehors de la classe ou dans la classe sur le temps scolaire.
Les parents sont informés du suivi en amont et peuvent rencontrer l'enseignante spécialisée pour faire un point sur ses interventions et les progrès de leur enfant.
Elle intervient prioritairement au cycle 2 (du CP au CE2 à la demande des enseignants). Ses actions concernent prioritairement la remédiation.

Mme Moysan la psychologue scolaire peut intervenir à la demande des parents ou/et des enseignants. Elle rencontre les enfants avec l'autorisation écrite des parents.

II. Projets et actions pédagogiques

1. Le projet d'école

Il est en cours de finalisation. Il sera présenté au Conseil d'Ecole du 3ème trimestre.
Il a trois axes :
- **améliorer la production d'écrit** : Comment aider les élèves à mieux réinvestir leurs connaissances en maîtrise de la langue dans leurs productions d'écrit ?
- **l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers** (dispositif ULIS et allophones)

- **la citoyenneté** : Comment mieux vivre ensemble dans un climat serein et apaisé ?
  Cet axe est déjà travaillé dans les classes autour du Conseil des enfants. Deux questions ont été posées aux élèves :- Comment éviter de transgresser les règles? Comment faire pour se comporter correctement avec les autres? Les propositions des différentes classes seront présentées lors du Conseil des enfants du vendredi 10 mars.
  L'équipe souhaite mettre en place une Charte de la vie à l'école rédigée par les élèves ainsi qu'une fiche « Réflexion » pour rendre les élèves conscients, responsables de leurs actes et de leur environnement.
  Un groupe de travail conjoint (enseignants, animateurs et parents) autour du « Vivre ensemble à l'école » en y associant la maternelle devrait être créé. En effet, les différents temps à l'école, scolaire et périscolaire, doivent avoir des règles cohérentes, connues de tous. D'autre part, les parents doivent être associés et impliqués pour que les règles du « Vivre ensemble » soient mieux respectées. L'école doit proposer une date aux parents après les vacances scolaires.

2. La classe transplantée du 2 au 5 mai pour les CE1/CM2 et les CM2

- coût : 14 153.60€
- financement par famille : 200€ (réduction de 27€ par élève grâce aux différentes actions)
- participation de la coopérative scolaire : 1753.60€
- subvention municipale pour les projets 3 600€

3. Les autres Projets (projet citoyenneté, conseil d'enfants, échecs…)

a) <u>Projet citoyenneté</u>
(Voir ci-dessus – projet d'école)

b) <u>Echecs</u>
Le projet est financé par la subvention municipale pour projets (1620€)
Il comprend : 16 séances jusqu'au 21/03 Pour les CP, CP/CE1, CE1, CE1/CM2 et les élèves d'ULIS qui en avaient fait l'an dernier ainsi que 2 séances de découverte les 19/4 et 26/4 pour les autres classes (CE2, CM1 et CM2).
Le retour des élèves est très positif.
M. Dumont propose d'organiser un atelier jeux d'échecs sur le temps de la pause méridienne pour les élèves volontaires sachant déjà jouer. M. le Maire va en étudier la faisabilité.
Un tournoi inter écoles pourrait être organisé en fin d'année.
L'équipe souhaiterait prolonger et étendre ce projet au CE2 l'an prochain sous réserve de trouver le financement nécessaire.

c) <u>Projet musical CP/CE1, CE2 et CM1</u>
Le projet « Percussions avec François Malet» est financé par la subvention municipale pour projets pour un coût de 600€.
Les interventions du musicien dans les classes débuteront le 30 mars.
Le spectacle (chant, danses, poésies et percussions) aura lieu le 30 mai à la Luciole.
La capacité de la salle (239 à 280 places) ne permettra la présence que de 2 à 3 personnes par famille.

d) Golf CP

Le projet consiste en un apprentissage du golf sur 7 séances d'1h30 en ½ groupe tous les mardis à partir de la mi-mai (10h30 de golf par élève).

Le coût total du projet est de 700€. Le transport sera assuré par le car loué par la commune sans surcoût pour l'école. Mme Chevallier en remercie M. le Maire.

La participation demandée aux familles est de 10€.

La coopérative de l'école (grâce aux différentes actions) règlera le complément soient 440 €.

e) Vélo CE2 et CM1

Après un module d'apprentissage dans la cour au 1er trimestre, les deux classes organiseront 4 sorties en extérieur le vendredi matin pour que les élèves découvrent leur environnement proche.

La première sortie aura lieu le 31 mars dans le lotissement et au terrain sous les clos.

De nombreux parents accompagneront ces sorties (1 adulte pour 5 enfants).

f) Ecole et cinéma CP/CE1, CE1, CE1/CM2, CE2, CM1, CM2 + ULIS

Ce projet consiste en 3 séances de cinéma à La Luciole : 2 séances offertes par l'école et 1 séance payée par les familles (2€).

Film 1 au 1er trimestre : cycle 2 : Ernest et Célestine, cycle 3 : E.T.

Film 2 au 2ème trimestre : cycle 2 : Le dirigeable volé (le 9 mars), cycle 3 : le tableau (le 21 février)

Un travail sur les films est réalisé en classe en amont et en aval.

4. Les sorties scolaires

- Spectacle tambours battants à la Luciole les 2 et 3 février pour toute l'école
- Samara (CE2 et CM1) le 23 février
- Château de la Roche-Guyon (CE1 et ULIS) le 23 mars

Mme Herviou explique que les horaires du car loué par la commune (8h45 – 16h) limitent le choix des destinations. En effet, il serait souhaitable que les horaires et le kilométrage maximal autorisés soient plus flexibles.

- Sorties sportives
- Sorties municipales

} Voir ci-dessous

5. Actions proposées par la municipalité

- Patinoire CM1, CM2 en décembre
- Festival du film d'animation CP et CE2 en décembre – très bons retours des enfants et des enseignants
- Théâtre ULIS en décembre
- Découverte des jeux en bois à l'Isle Adam en janvier (action qui a beaucoup plu même si le temps sur place était un peu court (1h), à reconduire)- M. le Maire propose éventuellement d'organiser une fête des jeux en bois à Méry.
- Médiathèque : interventions à la médiathèque et dans les classes (présentation d'un livre enrichi), proposition de réalisation d'un projet numérique créé par les élèves avec ajouts d'effets spéciaux et

bruitages. (Classes concernées : CE2 et CM1). Les enseignantes soulignent la qualité des interventions de Marc.
- Salon du livre le 19 mars (thème : Des livres pour voyager) : présentations libres des CE1/CM2, des élèves du dispositif ULIS et du livre écrit par l'ensemble de l'école dans le cadre du projet d'école, du projet écrit par les CM2 avec Pierre Luneval et du film du projet numérique des CE2
Mme Durieux signale que les interventions de M. Luneval étaient très riches mais qu'une séance supplémentaire aurait été la bienvenue pour finaliser le projet.
Les retours des enseignants et des élèves sur toutes ces actions sont très positifs. L'équipe enseignante remercie la municipalité et serait donc très favorable à leur maintien l'an prochain.

6. Informatique à l'école (installation de TNI…)

- Un TNI (partagé avec la maternelle) a été installé dans la BCD pendant les vacances de Noël
- Un autre TNI sera installé dans la classe de Mme Durieux en avril
- Suite à l'interrogation de parents, Mme Barthélémi confirme que les TNI installés n'ont pas de LED.
- Le déploiement d'autres TNI est prévu progressivement selon un plan pluriannuel.

M. le Maire indique que la Fibre devrait être installée fin 2017 à Méry et que les soucis de connexion devraient être résolus.
M. Gallienne souligne toutefois que le passage a la fibre optique augmentera très certainement le débit internet mais ne résoudra pas nécessairement les problèmes de Wifi dont semble souffrir l'école. Mme Herviou demande si l'ordinateur de l'atelier utilisé par les enseignants et les élèves ainsi que l'imprimante couleur du bureau qui ne fonctionnent plus pourraient être remplacés. M. le Maire indique que cela sera étudié.

7. Sport (USEP, piscine)

<u>USEP</u>
- Tournois inter classes (hockey) en janvier pour les CE1, CE2, CM1 et CM2
- Athlétisme à Eaubonne au CDFAS le 14 mars pour les CP, CP/CE1, CE1, CE2 et élèves du dispositif ULIS – cars financés par l'école environ 1000€ (compte USEP)
- Tournois interclasses (handball) en avril ou en mai pour les CE2, CM1 et tous les élèves de CM2 + élèves du dispositif ULIS
- Usépiades dans le parc du château de Méry le 9 juin pour les CP, CP/CE1, CE1 et CE1/CM2 encadrés par les élèves du CM2
- Jeux départementaux au parc des sports de Saint Ouen l'Aumône le 16 juin pour les CE2, CM1 tous les CM2 et les élèves du dispositif ULIS

<u>Cross inter écoles</u> dans le parc du château de Méry le 24 mars matin pour tous – remise en jeu de la coupe – car financé par la commune

<u>Piscine</u> : pour les CE2 et les élèves du dispositif ULIS concernés 7 séances à la piscine de Pierrelaye du 24/4 au 26/6 le lundi matin – financé par la commune
Les parents demandent que les séances de natation soient proposées aux enfants de CE1 plutôt qu'à ceux du CE2. En effet, cela semble un peu tard pour les enfants qui ont très peur de l'eau même si l'objectif n'est pas que les enfants sachent se déplacer avec une nage codifiée.

M. le Maire explique que Méry sur Oise est tributaire des installations d'autres communes. Le coût des séances a doublé par rapport à celui d'il y a quelques années et le nombre de séances proposées par les piscines a été très réduit.

8. Liaison CM2/6ème

- des rencontres ont été organisées entre des enseignants de CM et de 6ème pour réaliser des progressions en conformité avec les nouveaux programmes du cycle 3 (du CM1 à la 6ème)
- une journée d'observation au collège a été réalisée par les enseignants de CM autour de la gestion du groupe et de la différenciation
- des professeurs du collège vont venir observer des séances de classe en CM2

- une initiation à l'allemand de 6 heures a été mise en place par Mme Falaizeau (professeur d'allemand du collège) Cependant seuls 2 élèves souhaitent intégrer la classe bilangue (anglais-allemand) à la rentrée.
- un professeur du collège viendra au CM2 pour répondre aux questions des enfants
- une commission de liaison sera mise en place en juin pour présenter les élèves aux professeurs principaux de 6ème

- Le rallye aura lieu en juin.
- Mme Pissoort (maman d'un élève de CM2) propose d'assurer quelques séances d'initiation à l'espagnol

Un message concernant la classe musique ouverte aux élèves de CE1 (à Cergy) a été adressé aux familles d'enfants de CP.

III.Temps périscolaire (pause méridienne et citoyenneté, retour sur l'entrée en vigueur du nouveau marché de restauration)

- Depuis le 9 janvier, un changement de prestataire a eu lieu.
-Il y a davantage de produits frais et des produits locaux (70% de produits locaux, 20% de produits bio, des viandes d'origine françaises labellisées)
- Un tableau des allergènes est affiché au portail de l'école à l'attention des familles.
- Afin de limiter le gaspillage, l'audit réalisé par la commune a préconisé la mise en place de repas avec 4 composantes au lieu de 5. M. le Maire indique que toutefois, les quantités et la valeur nutritionnelle sont identiques à celles de l'année passée pour le midi et le goûter.

Globalement les retours sont positifs du point de vue de la qualité gustative qui est bien meilleure.

Cependant les parents notent que les enfants se plaignent d'avoir faim. Les familles s'interrogent sur les quantités et les grammages ainsi que sur le goûter que les enfants trouvent trop léger. Les points de vue sur ce sujet divergent puisque les animateurs considèrent que les goûters sont plus copieux qu'auparavant et M. le Maire souligne que la municipalité n'a pas cherché à faire d'économies sur les dépenses liées à la cantine. Il va donc vérifier les dires des enfants et invite les représentants des parents d'élèves à venir déjeuner à la cantine les 24, 27 ou 28 avril.
Les tableaux d'allergènes seront disponibles sur le portail-familles dès mars/avril et un document « BONAPP » avec les menus devrait voir le jour à la rentrée prochaine.

Les parents interrogent M. le Maire sur le nombre d'activités mises en place pendant la pause méridienne. Il semble qu'il n'y ait plus d'activités proposées aux enfants par les animateurs. En effet, les problèmes constatés sur ce temps au niveau du « Vivre ensemble » pourraient être aussi engendrés par leur insuffisance. M. le Maire indique que les animateurs utilisent, dans la mesure du possible, les deux cours pour dédoubler les groupes et qu'une activité autour de la lecture est proposée aux CP et CE1 intéressés.
Mme Herviou propose la création d'un coin « Ludothèque » dans la BCD pour occuper les enfants. Il est envisagé que cet atelier « Jeux » soit géré par des bénévoles retraités. Mme Herviou communiquera un descriptif des besoins pour la parution d'une offre d'emploi dans le Méridien et/ou dans le journal de l'AMPV.

IV. Travaux et entretien des locaux

Travaux réalisés :

- amélioration du système d'ouverture de la porte extérieure du CE1 pour l'évacuation lors des exercices incendie et des exercices PPMS.
  Le prochain exercice PPMS aura lieu le mercredi 29 mars à 9h30 sur le thème intrusion avec comme consigne « s'échapper ».
  Un représentant de chaque association est invité en tant qu'observateur.
  M Gallienne se propose d'être présent pour le GPE et Mme Betsch pour la FCPE.
  Les directives et l'organisation seront connues dans quelques jours.
- fuites au plafond
- amélioration du système de fermeture de la porte de l'ULIS

Travaux demandés :

- Entretien d'usure des boiseries extérieures
- Aménagement du parking afin de réduire les risques pour les enfants qui le traversent, d'empêcher le stationnement intempestif (sur le dépose-minute et en double file) mais aussi de réserver des places pour les enseignants de l'école qui rencontrent d'importantes difficultés pour trouver une place le matin.
  M. le Maire indique qu'il était prévu initialement de créer un parking près du terrain de pétanque mais que ce projet n'a pu aboutir en raison de son coût.
  Mme Rapoud fait remonter que les travaux sur le terrain de sport ont bloqué de nombreuses places dans la rue ce qui a renforcé les soucis de stationnement depuis des semaines.
  Une représentante de la FCPE propose la mise en place d'une barrière pour réserver la voie de gauche du parking aux enseignants, solution qui semble peu satisfaisante car elle engendrerait des difficultés pour les autres usagers.
  M. le Maire se saisit du problème et va étudier la faisabilité d'une solution satisfaisante pour tous.

V. Coopérative (Bilan) et Actions prévues

A ce jour, il y a **2731,52€** sur le compte de l'école sans compter les versements des familles pour la classe transplantée.

Le bilan des actions mises en place depuis la rentrée a été remis aux familles début février:

La vente des paniers de légumes a rapporté 339€.
La vente des petits objets de Noël a rapporté 363.05€.
La vente des calendriers a rapporté 729.15 €.
La vente des pains au chocolat et des compotes a rapporté 1120,06 €

Ces différentes actions vont permettre :

- La réduction du coût de la classe transplantée des CE1/CM2 et CM2 de 27€ par élève.
- Une aide au financement du projet golf pour la classe de CP
- Le financement de deux séances pour chaque élève dans le cadre d « 'Ecole et Cinéma » pour les CP/CE1, CE1, CE1/CM2, CE2, CM1, CM2 et ULIS
- Le financement d'un projet artistique ou sportif pour les CE1 et les élèves d'ULIS.

La coopérative de l'école peut désormais financer les projets importants de chaque classe et limiter le coût des sorties scolaires toute l'année.

L'équipe enseignante et les enfants vous remercient chaleureusement pour votre investissement dans la tenue des stands du marché de Noël ainsi que pour votre implication et votre grande générosité qui permettent la mise en place de tous ces projets.

Une nouvelle action est mise en place par les parents d'élèves GPE : une vente de chocolats de Pâques. Elle devrait rapporter à l'école environ 150 €.

Le photographe propose également aux familles l'achat d'objets avec les photos des enfants (mugs, trousses…) à l'occasion de la fête des mères. Une partie du montant de ces achats sera reversé à la coopérative de l'école par le photographe.

La fête de Carnaval aura lieu le lundi 20 mars.

Les parents proposent l'organisation d'un « pique-nique » dans la cour à partager avec les parents. Mme Herviou rappelle que le plan Vigipirate complexifie l'organisation de tels événements.

Ils demandent également si la grande journée sportive organisée dans le parc du château l'an dernier le 1er juillet sera renouvelée. L'équipe enseignante doit y réfléchir.

M. le Maire indique que par soucis d'économie budgétaire, la sortie offerte par la municipalité aux élèves de CM2 ne sera pas reconduite.

VI. Rentrée 2017

1) Organisation du temps scolaire

L'organisation du temps scolaire est une des prérogatives du conseil d'école. Or, l'organisation de la semaine dans le cadre des nouveaux rythmes a été mise en place pour 3 ans. Ces trois ans arrivent à leur terme. Les conseils d'école sont donc sollicités pour donner leur avis sur l'organisation de la semaine scolaire, la décision finale relevant des maires.
Une note de la direction académique sollicite donc l'avis des conseils d'école sur cette organisation, les réponses devant être données avant le 15 mars.

M. le Maire souhaite consulter les familles malgré le délai un peu court proposé par la direction académique. Un questionnaire sera donc distribué aux élèves avec une réponse demandée pour le 20 mars. Les propositions qui seront faites seront : le maintien de l'organisation actuelle, le remplacement du mercredi par le samedi matin, la suppression du mercredi matin avec un raccourcissement des vacances d'environ 20 jours sur l'année aux petites et aux grandes vacances, le maintien ou la suppression des NAP. Après dépouillement des réponses, la municipalité communiquera sa décision.

Plusieurs membres du conseil d'école (parents, enseignants) ont toutefois exprimés leurs points de vue sur les avantages et les inconvénients des différentes propositions. Les enseignantes et certains parents constatent que les enfants semblent plus fatigués et plus énervés que lorsque la semaine de classe ne comptait que 4 jours. Certains pensent que la coupure du mercredi leur était profitable.

Le conseil d'école signale que le délai est trop court pour engager une réelle réflexion. En effet, il y a trois ans, ce projet de nouveaux rythmes scolaires avait été travaillé en amont pendant une année scolaire. Un bilan global des effets de la nouvelle organisation scolaire sur le plan national et local aurait permis d'avoir des indicateurs fiables pour pouvoir prendre une décision. Cependant, cette étude n'a pas encore été réalisée.
Les représentants des deux associations de parents d'élèves, ne souhaitant pas exprimer d'avis sans consulter les familles, approuvent le choix de la municipalité de distribuer ce questionnaire et attendent les résultats de la consultation.

2) Effectifs

Il ya actuellement 178 élèves (sans compter les 12 élèves du dispositif ULIS).
38 élèves de CM2 iront au collège. 29 élèves de la maternelle de Vaux arriveront au CP.

3) Fournitures scolaires

La possibilité d'achats groupés pour les fournitures scolaires à partir du site Scoléo sera à nouveau proposée aux familles qui le souhaitent.

La séance est levée vers 21h30.

<u>Prochain conseil d'école</u>: mardi 6 juin à 19h

La Présidente : La Directrice Mme Herviou

La représentante de la Mairie : Mme Barthélémi

La secrétaire Parents FCPE : Mme Rapoud

La secrétaire Parents GPE : Mme Espiau

La secrétaire enseignante : Mme Chevallier

La secrétaire enseignante : Mme Laumon